



Accréditation des essais de diagnostic relatifs aux maladies animales en Amérique centrale et dans les Caraïbes

Le projet vise à renforcer les capacités des laboratoires de la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes au moyen de l'accréditation des tests de diagnostic en laboratoire pour les maladies transfrontières revêtant une importance commerciale et sociale, aussi bien pour les maladies terrestres qu'aquatiques, sélectionnées par les pays bénéficiaires.

STDF/PG/495

Status

On-going

Start Date

01/03/2016

End Date

31/12/2022

Project Value (US\$)

\$1,238,118

STDF Contribution (US\$)

\$840,898

Beneficiaries

Belize
Costa Rica
République dominicaine
El Salvador
Guatemala
Honduras
Nicaragua
Panama

Implementing Entities

Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria (OIRSA)

Partners

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)
Ministries/Secretariats of Agriculture and Livestock of the beneficiary countries
Pan American Health Organization (PAHO)
World Organization for Animal Health (OIE)

Background

Le secteur de l'élevage a une grande importance économique, sociale et stratégique dans la région de l'OIRSA; dans certains pays, il peut représenter jusqu'à 50% du PIB agricole. La consommation de produits de l'élevage dans la région est variée et une part importante de la production est destinée à l'autoconsommation; certains produits doivent être importés pour satisfaire la demande intérieure. Certaines chaînes de production animale régionales exportent des quantités importantes de produits tels que: la viande bovine, le lait et les sous produits laitiers, les produits de la pêche et de l'aquaculture, entre autres, avec un accroissement significatif du commerce extérieur en perspective. Cela peut comporter des risques considérables d'introduction de maladies; aussi bien celles qui limitent la productivité et la durée de vie des animaux que celles qui représentent un risque pour la santé humaine. Pour diagnostiquer ces maladies, l'appui de laboratoires d'essais accrédités est nécessaire afin d'assurer l'exactitude et la fiabilité des diagnostics.

Dans de nombreux cas, le commerce intrarégional d'animaux et de produits d'origine animale a été affecté par l'application de mesures sanitaires sans fondement scientifique, qui sont allées parfois jusqu'à la fermeture des marchés pour différentes raisons, y compris la "rétorsion", par exemple le fait d'interdire les importations de lait en provenance d'un pays parce que ce dernier a refoulé nos exportations d'œufs. Il existe également un manque de confiance des partenaires en ce qui concerne les conditions sanitaires d'un pays ou d'un territoire et les possibilités de contrôle en la matière.

L'un des objectifs de l'OIRSA est d'apporter un soutien à ses États membres pour garantir la mise en œuvre effective de ses programmes de prévention, de contrôle et d'éradication des maladies. Depuis plusieurs décennies, les États membres de l'OIRSA ont fait du renforcement de leurs laboratoires d'analyse une priorité, d'importants projets ayant été gérés et menés à bien avec l'appui de cet organisme, pour respecter cette priorité. Toutefois, malgré le fait que les laboratoires de la région ont été renforcés grâce à l'amélioration de leur infrastructure, de leur équipement et la formation technique de leurs employés, les systèmes de gestion de la qualité garantissant la fiabilité des tests effectués par ces laboratoires n'ont pas été créés ni établis à titre permanent, essentiellement en raison de restrictions budgétaires. La nécessité de diagnostics précis et sûrs constitue actuellement une priorité pour les pays, priorité qui a été exprimée dans les résolutions de leurs ministres de l'agriculture et de l'élevage respectifs, qui constituent ensemble l'autorité suprême de l'OIRSA.

Le commerce régional et surtout international des animaux et des produits et sous produits d'origine animale, exige de plus en plus la mise en place de systèmes de gestion de la qualité en ce qui concerne les procédures et tests de laboratoire qui soient conformes aux normes techniques reconnues devant faire l'objet d'une accréditation. Les tests de diagnostic accrédités en laboratoire permettront aux pays bénéficiaires de faciliter le commerce des animaux et produits d'origine animale en se conformant aux prescriptions sanitaires établies dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres et aquatiques de l'OIE, en plus des exigences des marchés de destination, sur la base de résultats fiables des laboratoires et des niveaux de protection établis. L'accréditation des tests de diagnostic en laboratoire au titre de la norme technique ISO/IEC 17025 garantit la compétence technique et la validité des résultats émis.

Expected Results

Accréditation des tests en laboratoire ci après, sélectionnés par chaque pays bénéficiaire

- Test au rose Bengale et test ELISA pour détecter des anticorps de brucellose chez les bovins et test immunochromatographique à flux latéral pour le dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), certifiés ISO 17025 au Guatemala.
- Test d'amplification en chaîne par polymérase en temps réel (PCR) pour diagnostiquer la maladie des points blancs des crevettes, certifié ISO 17025 au Belize.
- Tests d'amplification en chaîne par polymérase en temps réel (PCR) pour diagnostiquer la maladie d'hépatopancréatite nécrosante, la nécrose hypodermique et hématopoïétique infectieuse des crevettes et l'inhibition de l'hémagglutination pour dépister le virus de la maladie de Newcastle, certifiés ISO 17025 à El Salvador.
- Test d'amplification en chaîne par polymérase en temps réel (PCR) pour diagnostiquer la maladie de Newcastle et test d'amplification en chaîne par polymérase pour dépister le virus de la grippe aviaire et de mycobacterium bovis par isolat bactérien, certifiés ISO 17025 au Honduras.
- Test d'amplification en chaîne par polymérase en temps réel (PCR) pour diagnostiquer la maladie des points blancs des crevettes, test au rose Bengale et au rivanol pour détecter des anticorps de brucellose chez les bovins et immunohistochimie pour dépister l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), certifiés ISO 17025 au Nicaragua.
- Test d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) traditionnel pour diagnostiquer la maladie des points blancs des crevettes, dépistage de brucellose au moyen de la technique au rose Bengale et du test ELISA, certifiés ISO 17025 au Panama.
- Test d'amplification en chaîne par polymérase en temps réel (PCR) pour dépister le virus de la peste porcine classique, le virus de la grippe aviaire et le virus de la maladie de Newcastle, certifiés ISO 17025 en République dominicaine.
- Test de dépistage de la brucellose bovine par isolat bactérien et test d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) traditionnel, certifiés ISO 17025 au Costa Rica.

Pour mettre en œuvre ces résultats, on envisage d'analyser et d'évaluer la situation actuelle du Système de gestion de la qualité des laboratoires participants, et d'élaborer un plan d'action pour l'accréditation de chaque test conformément à la norme, y compris la politique de qualité correspondante de chaque laboratoire. Un protocole sera élaboré pour le prélèvement, la manipulation et l'envoi d'échantillons avec comme référence le manuel de l'OIE. Un programme d'initiation à l'intention du personnel technique du service vétérinaire officiel sera conçu et mis en œuvre. La participation du secteur de production au processus d'administration des laboratoires sera encouragée. Un programme d'évaluation des performances sera mis en œuvre au moyen d'essais interlaboratoires, des vérifications externes auront lieu et un organisme d'accréditation reconnu à l'échelon international sera mandaté pour chaque essai.

Jumelage d'au moins un laboratoire de la sous région avec un laboratoire de référence de l'OIE

Le projet permettra de jumeler au moins un laboratoire de la sous région avec un laboratoire de référence de l'OIE, en vue de pouvoir fournir des services à la sous région et favoriser la création d'un réseau sous régional de laboratoires, en coordination avec le Réseau de laboratoires nationaux (RLN) actuel des Services vétérinaires des Amériques, afin de partager des renseignements et d'échanger des données d'expérience et des compétences techniques entre laboratoires participants.

Les prescriptions pour la sélection du pays et du laboratoire sont les suivantes: 1) les rapports des évaluations PVS de l'OIE effectuées en laboratoire doivent être conformes aux prescriptions BSL 2+ ou BSL 3, selon la maladie sélectionnée pour le jumelage; 2) le pays dans lequel le laboratoire sera établi doit accepter de recevoir des échantillons des autres pays; 3) le nombre de vols en provenance des autres pays doit être suffisant pour faciliter l'arrivée des échantillons; et 4) les autorités doivent demander à l'OIE l'outil PVS du laboratoire (si cela n'a pas encore été fait).

Mise en œuvre du mécanisme de viabilité de l'accréditation des tests

Pour l'obtention de ce résultat, une entreprise spécialisée sera mandatée et chargée d'élaborer l'étude de viabilité financière pour l'accréditation des tests sélectionnés. En outre, un guide de procédure sera élaboré pour mettre en œuvre un système de gestion de la qualité et la documentation y relative, avec mention des leçons tirées tout au long de l'exécution du projet.

Mise en œuvre du système national de référence des laboratoires

Dans l'optique de ce résultat, une analyse par pays sera effectuée qui permettra d'identifier les possibilités d'élaborer un système national de référence des laboratoires auquel participeront les laboratoires officiels ainsi que les laboratoires privés reconnus ou accrédités par l'État. En outre, tous les pays bénéficiaires du projet seront invités à demander l'outil PVS des laboratoires de l'OIE afin de contribuer à la réalisation de cet objectif.